

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY7954
Titre long	Practicum supervision et consultation
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2025
Horaire	Mardi 12h30 à 15h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	Oui
Description courte et préalables disponibles ici :	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

Personne enseignante

Nom et titre	Simon Grenier, Ph.D., professeur agrégé
Coordonnées	simon.grenier.4@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel – Le traitement des courriels est prévu sur un période de 48 heures

Superviseur(e)

Nom	Nicholas Pesant, Ph.D.
Coordonnées	npesant_psy@bell.net ou nicholas.pesant@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Initier le doctorant à la pratique de la supervision et de la consultation, dont les fonctions sont de : a) développer et améliorer la compétence professionnelle ; b) assurer la qualité des services professionnels offerts, et ; c) servir de rempart à l'entrée dans la profession.

Objectifs spécifiques

Connaître les études théoriques et empiriques explorant la pratique de la supervision et de la consultation; 2) Connaître certains modèles de supervision et de consultation; 3) Connaître des processus fondamentaux de supervision, de coaching et de consultation; 4) Comprendre le cadre relationnel et réflexif des pratiques de supervision et de consultation; 5) Maîtriser les enjeux éthiques, légaux et professionnels liés à la supervision en psychologie industrielle et organisationnelle.

Compétences développées

Démontrer des capacités à établir le cadre et à animer les rencontres de supervision; 2) Démontrer des habiletés à comprendre la demande et distinguer le besoin du client, à comprendre l'environnement et le contexte liés à sa demande et au besoin relié; 3) Développer des habiletés à questionner le client afin de générer des prises de conscience permettant son développement professionnel; 4) Développer des stratégies pour établir et suivre les mouvements de la relation de supervision et en consultation; 5) S'initier aux différentes stratégies et rôles que peuvent jouer un superviseur.

Méthodes pédagogiques utilisées

Enseignements magistraux, réflexions et discussions de groupe et simulations supervisées de séances de supervision en petits groupes.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2025-01-14	Introduction à la supervision Présentation du plan de cours	Présentation magistrale Discussion sur le plan de cours	Chapitre 1 – Bernard et Goodyear (2019) Belleville et Viau-Quesnel (2014) de Haan et Birch, (2021)
Cours 2 2025-01-21	Connaissance de soi Les modèles de supervision L'écoute	Présentation magistrale, réflexion et discussions de groupe	Pieterse, Lee, Ritmeester & Collins (2013) Chapitre 3 – Bernard et Goodyear
Cours 3 2025-01-28	Activité d'intégration	Mises en situation	Chapitre 9 – Bernard et Goodyear (2019) Pica (1998)
Cours 4 2025-02-04	Activité d'intégration Questionnement en supervision	Mises en situation	Chapitre 3-4-5 Schein (2009)
Cours 5 2025-02-11	Activité d'intégration Relation en supervision	Mises en situation	Chapitres 4 – 5 Bernard et Goodyear (2019)
Cours 6 2025-02-18	Relation et alliance de travail en supervision	Cours magistral pour la moitié d'une période et mises en situation deuxième moitié	Friedlander (2015) Kluger et Itzchakov (2022) Knox, Edwards, Hess et Hill (2011)
Cours 7 2025-02-25	Activité d'intégration Organiser et planifier la supervision	Mises en situation	Remise du travail 1 (30%) Chapitre 7 – Bernard et Goodyear (2019)
Cours 8 2025-03-04	Période d'activités libres		
Cours 9 2025-03-11	Activité d'intégration Supervision et multiculturalisme	Mises en situation	Chapitre 6 – Bernard et Goodyear (2019)
Cours 10 2025-03-18	Activité d'intégration	Mises en situation	

Plan de cours

Cours 11 2025-03-25	Activité d'intégration Évaluation et éthique en supervision	Mises en situation	Chapitre 10 et 11 – Bernard et Goodyear (2019)
Cours 12 2025-04-01	Activité d'intégration	Mises en situation	
Cours 13 2025-04-08	Activité d'intégration	Mises en situation	
Cours 14 2025-04-15	Conclusion du cours	Retour en groupe sur certains concepts et discussion sur les principaux apprentissages	
Cours 15 2025-04-22	Remise du travail final		Remise du travail 2 (50%)

* Le 18 et le 21 avril sont des jours fériés.

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Participation	Compétences interpersonnelles et qualité de la participation, en grand groupe, dans les mises en situation, en supervision et à travers le journal de bord réflexif hebdomadaire	En continu	20%
Remise de travail en ligne	-Pertinence de l'analyse. -Maîtrise des concepts. -Capacité d'appuyer ses réponses et hypothèses à partir d'observations et d'extraits de la mise en situation. -Concision. -Clarté (incluant la qualité de la langue).	2025-02-25	30% (remise par courriel, au plus tard à 23h59)
Remise de travail en ligne	-Pertinence de l'analyse. -Maîtrise des concepts. -Capacité d'appuyer ses réponses et hypothèses à partir d'observations et d'extraits de la mise en situation. -Concision. -Clarté (incluant la qualité de la langue).	2025-04-22	50% (remise par courriel, au plus tard à 23h59)

Choisissez un élément.

COMME POUR TOUS LES STAGES A LA CUP, SEULE UNE MENTION 'SUCCES' OU 'ECHEC' SERA INDIQUEE AU BULLETIN.

LA NOTATION LETTREE OU CHIFFREE NE SERA PAS TRANSMISE AU DEPARTEMENT. ****POUR OBTENIR LA MENTION « SUCCÈS », L'ÉTUDIANT.E DOIT OBLIGATOIREMENT OBTENIR LA NOTE DE PASSAGE AUX « COMPÉTENCES INTERPERSONNELLES ET QUALITÉ DE LA PARTICIPATION »

Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Par courriel, au plus tard à 23h59 à la date de remise pour les travaux #1 et 2. 1 point de pénalité sur 30 par jour de retard pour le travail #1, 1.5 point sur 50 pour le travail #2.
Qualité de la langue	Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.
Seuil de réussite exigé	Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents

- Belleville, G., et Viau-Quesnel, C. (2014). La supervision clinique comme catalyseur de l'intégration des données probantes à la pratique de la psychologie : une revue narrative. *Psychologie canadienne*, 55(3), 216-226.
- Bernard, J. M. et Goodyear, R.K. (2019). *Fundamentals of Clinical Supervision* (6th Edition), Boston : Pearson.
- de Haan, E., et Birch, D. (2021). Supervision for organizationa consultants and the organizations they work with. *Consulting psychology journal: Practice and research*, 73(3), 214-228.
- Falender, C. A., Shafranske, E. P., et Ofek, A. (2014). Competent clinical supervision : Emerging effective practices : *Counselling Psychology Quarterly*, 27(4), 393-408.
- Friedlander, M. L. (2015). Use of relational strategies to repair alliance ruptures: How responsive supervisors train responsive psychotherapists, *Psychotherapy*, 52(2), 169-173.
- Kluger, A. N., et Itzchakov, G. (2024). The Power of listening at work. *Annual review of organizational psychology and organizational behavior*, 9, 121-146.
- Knox, S., Edwards' L. M., Hess, S. A., et Hill, C. E. (2011). Supervisor self-disclosure: Supervisees' experiences and perspectives. *Psychotherapy*, 48(4), 336-341.
- Pica, M. (1998). The ambiguous nature of clinical training and its impact on the development of student clinicians. *Psychotherapy*, 35(3), 361-365.
- Pieterse, A. L., Lee, M., Ritmeester, A., et Collins, N. M. (2013). Towards a model of self-awareness development for counselling and psychotherapy training. *Counselling Psychology Quarterly*, 26(2), 190-207.
- Schein, E. H. (2009). *Helping*, San Francisco, CA : Berrett-Koehler Publishers, Inc

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Équipement (matériel)

Ordinateurs permis

Veillez toutefois noter que la navigation sur les réseaux sociaux, le magasinage en ligne et la rédaction de courriel ne sont pas permis durant les cours.

Ressources complémentaires

Documents

Sites Internet

Guides

Autres

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2025-01-23

Date limite d'abandon 2025-03-14

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE.** Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives. Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.